
Déclaration liminaire de Solidaires I.D.D. CAP des TSEI du 17 novembre 2015

Mesdames et Messieurs,

Comme il le fait maintenant de manière régulière, Solidaires I.D.D. entend profiter de ce champ d'expression pour compenser l'absence d'instance de concertation officielle au sein du réseau de la direction générale des entreprises (DGE).

Ainsi, Solidaires I.D.D. tient à souligner le mal être grandissant des agents de la fonction publique touchés par les incessantes réformes, en particulier ceux pour lesquels vos services assurent la gestion, de près ou de loin.

Comment ne pas réagir aux attaques récurrentes de nos politiques en général, et de celles de notre ministre des finances en particulier, qui ne manquent pas une occasion de mettre à mal les 35 heures, de s'attaquer au statut général de la Fonction Publique, etc.

Que dire du manque de réaction de la DGE ou, pour être plus précis, de la faiblesse de sa réaction face à une certaine presse « spécialisée » qui, dans sa parution du 3 septembre 2015, a titré à son encontre, je cite : « ... *une armée d'experts inexploitée et critiquée...* ».

Dans ces conditions il est donc difficile pour les agents administratifs et techniques gérés par la DGE, de donner du sens à leurs missions, qu'elles soient régaliennes ou non, de trouver un épanouissement professionnel, alors que certains représentants de l'état et de la société civile manquent à ce point de considération envers eux.

Par ailleurs Solidaires I.D.D. ne peut que s'élever contre la faiblesse récurrente du dialogue social en général, pourtant essentiel en cette période de profondes réformes et dont les conséquences vont être terribles pour les agents, pour le service public, pour l'aménagement du territoire.

Chaque jour apporte son lot de mauvaises nouvelles que ce soit en matière d'emploi avec le projet de Loi de Finances 2016 et ses 2258 suppressions de postes, qu'en terme de baisse des crédits pour Bercy (4%). Pour la seule DGE, ce sont pas moins de 82 suppressions d'emploi sur la période 2015-2017, c'est inacceptable.

Aucun secteur n'est épargné, pas même l'action sociale qui voit ses dotations fondre de 26,6 Millions d'€, du jamais vu depuis 1989. Comme il est d'usage de dire que les mêmes causes provoquent en général les mêmes effets, attention dangers... les événements de 1989 sont encore présents dans nos mémoires.

Solidaires I.D.D. ne développera pas dans la présente déclaration la parodie de dialogue social qui a prévalu sur le sujet du protocole PPCR, il laisse le soin à sa fédération de tutelle de le faire.

Pour faire un zoom sur le sujet de la réforme territoriale de l'État qui touche très directement de nombreux collègues en DREAL, en DIRECCTE, quelle réponse a été apportée à la *"Contribution du groupement des directeurs des DDT sur cette réforme"* ?

Pour Solidaires I.D.D. ce document représente clairement une menace pour les missions des DREAL et leur personnel, mais pas seulement, car il va aussi, au-delà du strict champ de compétences du MEDDE.

Solidaires I.D.D. n'entend pas stigmatiser l'action des DDT qui, elles aussi, ont beaucoup souffert ces dernières années. Cependant Solidaires IDD attend une réaction de ses directions de tutelle (DGE, DGPR) pour proposer des alternatives différentes, en cohérence avec les choix initiaux de 2009 ayant débouché à la création des nouvelles directions régionales et des DDI.

S'agissant du sujet plus particulier du corps des techniciens supérieurs de l'économie et de l'industrie, Solidaires I.D.D. attend des informations sur les sujets suivants :

- réunion de bilan VT 2005 promise en début d'année,
- le récurrent sujet du RIFSEEP,
- bien entendu sur les Ratio pro/ pro,
- la prolongation du PMQ,

Pour conclure cette intervention Solidaires IDD souhaite vous faire part de son sentiment sur l'exercice de mobilité présenté aujourd'hui et vous sensibiliser sur 2 sujets annexes.

Sur les mobilités Solidaires IDD remarque le manque d'intérêt porté par nos collègues sur les postes offerts. Il y voit là une conséquence directe de la réforme territoriale qui génère des inquiétudes très fortes en matière d'avenir, les agents n'arrivent pas à se projeter. Si cette tendance devait se confirmer sur les prochains exercices, cela va inévitablement poser des problèmes en termes de gestion.

Le premier sujet annexe traite de l'hygiène de la santé et des conditions de travail, en particulier du problème du suivi des agents exposés à l'amiante. En effet les remontées de terrain font état d'un suivi de plus en plus difficile à réaliser à cause des réorganisations de services. Il y a de la perte en ligne, que ce soit au niveau des agents en activité, qu'au niveau des retraités. Il se pose également le problème des néo entrants, en particulier ceux en charge du suivi des carrières. Solidaires IDD plaide pour la mise en place d'un dispositif de gestion particulier de ces personnels, fiable et pérenne.

Enfin le dernier sujet annexe traite du fonctionnement des commissions de réforme départementales pour lesquelles il a été remonté à Solidaires IDD des dysfonctionnements. Il souhaite donc attirer votre attention sur ce point et propose d'en reparler en dehors de cette instance.